

LE BULLETIN MUNICIPAL DE SALIES-DE-BÉARN

n°4 - Mars 2023





DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Thierry CABANNE

RÉDACTRICE EN CHEF Carine SARRIQUET

COMITÉ DE RÉDACTION
Christine BOIRET, Christine BAGUR,
Arnaud DUPOUEY, Paule GHYS,
Alain LALART, Isabelle POEYDOMENGE,
Evelyne RECAPET, Carine SARRIQUET

CONCEPTION GRAPHIQUE Service Communication Mairie Salies-de-Béarn

IMPRESSION Imprimerie BASSE NAVARRE 64120 Saint-Palais

PHOTOS

Mairie de Salies-de-Béarn, Gilbert LAVEISSIERE, Serge LAVIELLE, Jo de Magneval, Isabelle POEYDOMENGE, Jean SARSIAT, Woodstock paysage

Mairie 05 59 38 00 40 communication@salies-de-bearn.fr

SOMMAIRE

Édito du Maire	3
Equipements	4-7
Des aménagements d'envergure en 2023	
Réinterprétation du Jardin public	4-6
Voirie - assainisssement - éclairage - espaces jeunes	6-7
Cadre de vie	8-10
Écogestes pour une commune durable	8
Extension des consignes de tri : adoptez-les	9-10
Sécurité	11-15
Sécurité civile : s'informer pour se protéger	11-14
Panneau Pocket	15
Ils font Salies	16
Rencontre avec Jo de Magneval - Exposition Inside Out	16
Mémoire	17
Centenaire du décès d'Al Cartéro	17
Animations 2023	18-21
Rendez-vous mairie	22-23
Cérémonies, commémorations, repas des "Anciens"	22
Mobilisés pour "Octobre Rose"	23
Tribunes politiques	24-2
État civil	26
Vie municipale	27
Documents d'identité : le service revient en mairie	27





ÉDITO





Chères Salisiennes, chers Salisiens,

L'année 2022 est derrière nous. Elle nous laisse beaucoup d'espoir pour 2023. En effet, nous avons pu retrouver le rythme d'avant COVID. Notre ville est repartie avec toutes ses manifestations festives et culturelles.

Grâce aux soutiens techniques et financiers de la municipalité, les diverses associations ont pu redonner l'envie et le plaisir de nous retrouver, de participer et de partager de très bons moments conviviaux.

Des évènements forts nous montrent l'évolution de notre belle cité. La réouverture du cinéma Le Saleys dans ses nouveaux locaux, l'ouverture de l'esplanade de l'Espace culturel Lucien Basse-Cathalinat, avec la réhabilitation complète des salles Ravel et Rotonde, sont des lieux que nous envient beaucoup de collectivités.

Mais la crise mondiale que nous subissons nous ramène très vite à la réalité.

Tout n'est pas simple, avec notamment toutes les augmentations que nous subissons, surtout celles des prix des produits de consommation, sans oublier les dépenses d'énergies (telles que l'électricité) et les matières premières.

Au niveau communal, nous avons su anticiper en termes d'éclairage. Oui, nous passons toutes nos ampoules en éclairage LED. Sur les deux années, ce sont quelques 440 changements d'ampoules et 110 crosses qui auront été réalisés sur la totalité du centre-ville. Nous continuons à réduire la consommation d'énergie tout en limitant la pollution lumineuse.

Cette année, le Jardin public se fera une beauté. Il sera rénové en tenant compte d'enjeux environnementaux, de contraintes de sécurité et sera accessible à toutes les personnes à mobilité réduite.

Des lieux de jeux, de repos et de partage seront à disposition.

C'est ainsi que tout le monde, les jeunes, les moins jeunes et les familles pourront y déambuler.

Cet investissement que d'aucuns critiquent, sera réalisé sans emprunt et sans augmentation des impôts. Des dossiers de subventions ont été déposés pour en permettre le cofinancement.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera validé avant la fin de ce trimestre.

Nous avons aussi préparé un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin d'être structurés et opérationnels devant tout type d'évènement climatique et/ou technologique. C'est la sécurité de chacun d'entre nous qui est en jeu.

Vous voyez, Salies bouge, Salies grandit, Salies se transforme et nous restons confiants en l'avenir.

Je vous souhaite à tous de profiter pleinement de la saison qui se profile.

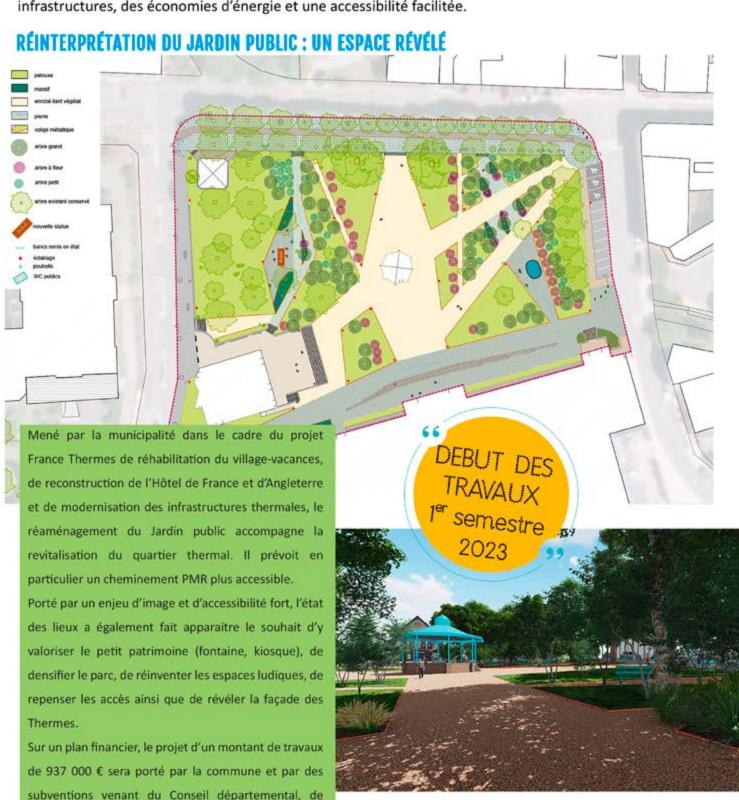
Bien amicalement et au plaisir de vous rencontrer,

Votre Maire Thierry CABANNE



Jardin public, schéma directeur d'assainissement ... les aménagements d'envergure en 2023

Petits et grands chantiers sont en cours. Ils poursuivent des objectifs d'amélioration continue des infrastructures, des économies d'énergie et une accessibilité facilitée.



l'État et de l'Agence de l'eau, notamment



ÉQUIPEMENTS



Le parvis des thermes ou encore la placette de la fontaine ont fait l'objet d'une réflexion particulière. Les escaliers en pierre menant à l'établissement thermal seront prolongés sur toute la longueur du bâtiment, incluant un couloir en pente douce pour permettre l'accès PMR.

Nous favorisons les circuits courts d'où le choix de la pierre d'Arudy, qui s'harmonise avec l'ensemble des infrastructures de la ville et les trottoirs des rues du centre-bourg, également en pierre d'Arudy.

Equipe de conception : WOODSTOCK PAYSAGE - 31200 Toulouse Maitrise d'oeuvre : IDEA VRD - 64520 Cambo-les-Bains MAIRIE de Salies-de-Béarn L' éclairage public côté rues sera rénové avec des foyers lumineux en LED (basse consommation), des mâts additionnels et des bornes LED positionnés le long du parc. Enfin, dans les allées piétonnes, des solutions encastrées offriront une mise en valeur architecturale de l'espace.

TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE

Inscrite dans le cadre d'un programme pluriannuel, la réfection de voirie des derniers mois a concerné les rues et chemins suivants : VC n°91, route de Lasbordes, chemin de Beigmau, chemin de Bahuque, chemin de Guilhemas, chemin du Padu, école Notre-Dame de l'Alliance, voirie Pecotch, chemin Lacau, chemin Belair, chemin de Bordes, chemin Laquerette, chemin Larroumette, parking Château Saint-Pé, impasse Parking de France, parking du cimetière Saint-Vincent.

Comme chaque année, en 2023 la commune engagera un programme d'entretien des voiries. La liste des travaux sera déterminée en fonction de leur état.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

L'embellissement de la ville par une végétalisation qualitative et plus économe en eau est une priorité de la municipalité. C'est dans ce cadre que les services techniques de la ville ont réalisé en 2022 plusieurs opérations d'aménagement paysager :

place du Temple, dans le cadre de sa refection, mais également la place du Bayaà et avenue des Docteurs Foix avec un nouveau fleurissement.



LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Le schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées est un outil de programmation qui permet d'améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement.

La commune a lancé une étude d'orientation pour connaître et comprendre le dispositif actuel, incluant un descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (réseau d'assainissement et station d'épuration).

Ce diagnostic va permettre de repérer plus précisément les enjeux et les points à améliorer.

À l'issue de ces études, Salies-de-Béarn lancera un programme d'investissement à moyen terme pour la rénovation de la station d'épuration et l'amélioration du réseau d'assainissement au moyen de travaux de séparation entre les eaux usées et les eaux pluviales.





LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le parc d'éclairage public salisien fait l'objet d'un programme de modernisation. Lancé à l'automne 2022, il se déroulera jusqu'en 2024. Cette action vise plusieurs objectifs : il s'agit de diminuer la pollution lumineuse, source de perturbations pour les écosystèmes.

La réalisation d'économies d'énergie sera également une conséquence du remplacement de supports vieillissants. Enfin, les investissements permettent de répondre aux enjeux de performance énergétique de la collectivité, par le changement des boules énergivores, la suppression des suréclairements, l'installation de lampes basse consommation de type LED sur les 1100 points lumineux et de réducteurs de puissance. Selon l'ADEME, une économie d'énergie entre 36 et 40% est attendue.

Une première tranche de travaux a été réalisée rond-point du jet d'eau, avenue Al Cartero, avenue du Corps Franc-Pommiès, boulevard de Baillenx, avenue de Coulomme, avenue de la Trinité ainsi que boulevard de Paris.

NOS JEUNES NE SONT PAS OUBLIÉS

Le samedi 4 février dernier a été inauguré le skate-park, agrandi et modernisé, du parc Mosqueros. Démarche initiée par le Conseil municipal des jeunes, les travaux intervenus aux mois de décembre et de janvier ont répondu à la volonté d'améliorer l'aménagement général existant et de limiter les conflits d'usage en créant des espaces dédiés à chaque niveau de pratique : un pour les débutant(e)s et l'autre pour les plus aguerri(e)s.

L'ancienne piste s'adresse désormais à ces dernier(e)s avec, en particulier, un terrain – précédemment pentu – nivellé pour une meilleure glisse entre les rampes. Une nouvelle zone a été créée, dotée de 3 modules de pratique dont des rampes d'une moindre hauteur, pour un apprentissage facilité.

Création d'un terrain de basket au city (base de Mosqueros).

Sécurisation avec un cheminement piéton aux abords du terrain de football.







Écogestes pour une commune durable

Petits ou grands gestes, citoyens et services municipaux se mobilisent au quotidien pour limiter l'impact environnemental de leurs activités.



Un récupérateur d'eau de pluie aux services techniques

Des gestes écoresponsables sont appliqués au quotidien au sein de la commune et de ses services. Dernier exemple en date, l'installation, fin d'année 2022, d'une cuve de récupération des eaux pluviales dans l'enceinte des bâtiments des services techniques. D'une capacité de 10 000 litres, celle-ci sera principalement utilisée pour arroser les plantations municipales. Une deuxième cuve complétera prochainement l'équipement.

Les Journées de l'Environnement : du 10 au 12 mai 2023

Prenez date ! Les 2èmes Journées de l'Environnement se tiendront à Salies-de-Béarn du mercredi 10 au vendredi 12 mai. En 2022, la première édition de l'événement, organisée sur le thème de l'eau, avait été l'occasion de sensibiliser les publics scolaires sur les enjeux liés à cette ressource vitale à travers des ateliers. Des projections cinématographiques et une marche écocitoyenne avaient complété la programmation.

Cette année !

"Les énergies" sont le thème retenu pour cette nouvelle édition des Journées de l'Environnement 2023.

Les rencontres seront rythmées par des ateliers proposés par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement d'Oloron-Sainte-Marie et par la diffusion d'un film au cinéma "Le Saleys".

Informations complémentaires dans la prochaine newsletter.





Les lumières de Noël 2022

Dans un contexte marqué par la crise énergétique, notre commune n'a pas renoncé à ses illuminations de fin d'année pour la période des fêtes 2022. Réemploi et recyclage sont les mots d'ordre et ainsi des efforts ont été engagés afin de tenir compte des problématiques de sobriété tout en maintenant un événement incontournable.

Concrètement, l'ensemble des décorations est désormais équipé de LED, beaucoup moins énergivores, et l'amplitude horaire du système d'éclairage est limitée au moyen d'une programmation permettant d'éteindre les lumières à minuit.

Félicitations aux agents municipaux qui œuvrent pour le plus grand bonheur des petits et grands !





Extension des consignes de tri : adoptez-les

Depuis le 1er janvier, de nouvelles consignes de tri s'appliquent, qui permettent de jeter tous les papiers et tous les emballages, qu'ils soient en carton, en métal ou en plastique, dans la poubelle jaune. Point sur les nouvelles règles...

Pour les EMBALLAGES EN VERRE, cela change un peu ...

Le verre des bouteilles, des flacons, des bocaux et des pots de confiture doit toujours être déposé dans des colonnes à verre spéciales mais depuis le 1er janvier 2023 leur bouchon et capuchon en plastique ou en métal sont à jeter dans la poubelle à couvercle jaune, et non plus dans celle à couvercle noir !

Pour les AUTRES EMBALLAGES, pas de changement ...

Les petits cartons d'emballage, de type boîtes de céréales, les emballages de liquides alimentaires, de type briques et briquettes de jus de fruits et/ou de lait, restent à jeter dans le bac à couvercle jaune.

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Jusqu'à présent :

vous jetiez déjà dans la poubelle à couvercle jaune:

 les bouteilles et les flacons



vous pouvez également y mettre:

- · les sacs et sachets en plastique;
- les barquettes alimentaires en plastique;
- les films alimentaires en plastique:
- les pots de yaourt, de crème fraîche en plastique,
- les tubes de mayonnaise, de dentifrice, etc.



EMBALLAGES EN MÉTAL

Jusqu'à présent :

vous jetiez déjà dans la poubelle à couvercle jaune :

- les canettes de sodas ;
- les boîtes de conserves ;
- les bouteilles de sirops ;
- les barquettes en aluminium:
- les aérosols (bien vides)

2023

vous pouvez également y mettre:

- les capsules de café;
- les capsules de bouteilles ;
- les couvercles des pots et bocaux;
- les tablettes (vides !) de médicaments.





BON À SAVOIR

- Tous vos emballages ménagers et vos papiers se trient ensemble et en vrac directement dans le bac à couvercle jaune (ou le sac jaune)! Pour les emballages, pensez à bien les vider, sans obligation de les laver. Il est aussi important de bien les séparer pour garantir leur parfaite récupération, c'est-à-dire qu'il ne faut pas les imbriquer les uns dans les autres.
- Avec l'extension des consignes de tri, chacun peut jeter entre 20 et 30 % de déchets supplémentaires dans sa poubelle à couvercle jaune, qui peut alors devenir trop petite pour cet usage. Dans ce cas, il est possible de demander gratuitement, un échange de volume, au siège de la CCBG, à Salies-de-Béarn, les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Pour obtenir un nouveau bac, l'ancien doit être ramené vide et propre.
- Pour rappel, c'est bien le volume du bac à couvercle noir qui détermine le montant de l'abonnement pour le paiement des factures de la RI (redevance incitative). Donc, un volume de poubelle à couvercle jaune plus important n'aura aucun impact sur le montant de la facture. Trier plus permettra au contraire de limiter le nombre de levées du bac à couvercle noir!
- Une application sur le tri des déchets, baptisée Guide du tri, est disponible, téléchargeable sur tous types d'équipements mobiles (smartphones et tablettes).

Elle délivre les consignes de tri, donne des astuces, des informations sur les filières de recyclage et recense l'ensemble des points d'apport volontaires de la CCBG pour le verre d'emballage.



À noter également, un site Internet entièrement dédié aux consignes de tri pour retrouver toutes les informations utiles au bon geste de tri : www.triercestdonner.fr

INFOS & CONTACT:

Pour un changement de bacs, de propriétaire ou de locataire, un emménagement ou un déménagement :

Delphine Beaucoueste

de permanence les mardi et vendredi au siège de la CCBG, au 289 route d'Orthez, à Salies-de-Béarn de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Adresse courriel: technique.dotation@ccbearndesgaves.fr -

Téléphone: 05 59 66 09 43 - 07 84 26 60 41

Pour une information sur le tri et sur le compostage :

Maider Etcheto et Elorri Larçabal

(ambassadrices du tri Bil Ta Garbi en Béarn des gaves) Adresse courriel : maider, etcheto@biltagarbi.fr -

Téléphone : 06 87 99 73 65

Adresse courriel: elorri.larcabal@biltagarbi.fr -

Téléphone: 06 45 48 88 18

REDEVANCE INCITATIVE: LA GRILLE TARIFAIRE 2023

Votée le 9 décembre dernier par le Conseil communautaire, la nouvelle grille tarifaire de la redevance incitative s'applique depuis le 1er janvier à Salies-de-Béarn.

Volume du bac (En litres)	Prix de l'abonnement (Avec 9 levées incluses)	Prix de la levée Complémentaire (Au-delà de 9 levées)
80	172 €	5,80 €
120	194 €	8,60 €
140	205 €	10 €
240	258 €	17,10€
360	321 €	25,70 €
650	474 €	46,40 €
770	537 €	55 €

Abri-bac de SALIES-DE-BÉARN Volume du sac (en litres)	Prix de l'abonnement (avec 36 dépôts inclus)	Prix du dépôt complémentaire (au-delà de 36 dépôts)
30 (maximum)	169€	1,50 €







Sécurité civile : s'informer pour se protéger

Désormais doté d'un Plan communal de sauvegarde, la commune met à la disposition de tous un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs pour se préparer au mieux en cas de crise.

L'information des citoyens sur les risques naturels et technologiques majeurs est un droit inscrit dans le code de l'environnement.

Mis en service le 13 février 2023 par arrêté municipal, le Plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les interventions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événement grave qui surviendrait sur la commune, qu'il soit d'origine naturelle, technologique ou sanitaire.



prévoit l'organisation pour nécessaire assurer l'alerte. l'information, protection et le soutien de la population au regard des risques. Il peut être déclenché par le maire ou par la personne assurant la relève lorsque ce dernier se trouve empêché. Il s'accompagne du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, DICRIM, dont les objectifs sont de présenter et de décrire à la population les risques majeurs existants à Salies-de-Béarn. Il précise, pour chaque risque identifié, les bons réflexes à adopter.

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique (lié à l'activité humaine), dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- une faible fréquence : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes ;
- une exceptionnelle gravité : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement.

Comment suis-je alerté(e)?

La commune dispose de plusieurs systèmes d'alerte.

SIRÈNE: Salies-de-Béarn est équipée d'une sirène SAIP permettant d'alerter la population en fonction de l'évolution des événements. Un test est réalisé tous les premiers mercredis du mois à 12h15.



PORTE-VOIX ET MÉGAPHONE : l'information d'alerte peut être transmise à l'aide d'un mégaphone ou d'un porte-voix, par une équipe circulant sur la commune.

PANNEAU POCKET: téléchargeable gratuitement sur les smartphones et ordinateurs, l'application Panneau Pocket permet de diffuser les messages d'alerte ainsi que la conduite à tenir.

SITE INTERNET COMMUNAL, RÉSEAUX SOCIAUX :

ils complètent le dispositif PanneauPocket.

PANNEAUX LUMINEUX D'INFORMATION : situés en centre-ville, ils peuvent communiquer les messages d'alerte, notamment à destination des usagers de la route.

En tant que citoyen(ne), comment bien me préparer ?

Plusieurs actions permettent d'aller plus loin dans la préparation de chacun(e) et la capacité de réponse face à un événement.

ÉLABORER SON PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÉCURITÉ

(PFMS): la préparation à la gestion de crise est une responsabilité partagée entre les pouvoirs publics et les citoyens. Réaliser un PFMS permet d'aborder la crise dans de meilleures conditions et de se donner toutes les chances de se protéger soi-même et sa famille.

Ce document, disponible en mairie ainsi que sur le site internet de la commune, prend la forme d'un guide à compléter recensant les tâches à accomplir liées à chaque risque qui pourrait être rencontré.

Pour consulter et télécharger le PFMS de Salies-de-Béarn,

c'est par ici :



PRÉPARER SON KIT DE SÉCURITÉ









PHOTOCOPIE DES PAPIERS D'IDENTITÉ

LAMPE TORCHE

DOUBLE DES CLÉS DE MAISON ET

ARGENT LIQUIDE









TROUSSE DE SECOURS

NOURRITURE

EAU

RADIO ET PILES DE RECHANGE







BOUGIES ET ALLUMETTES

VÊTEMENTS ET CHAUSSURES DE RECHANGE

LE DICRIM

Où puis-je trouver le DICRIM de ma commune ?

Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) précise les informations sur les risques majeurs au plus près des habitants, tels que les inondations, les feux de forêts, les séismes, les mouvements de terrains, les tempêtes, les canicules, le grand froid, les risques technologiques et industriels, les attentats ou encore les risques sanitaires.

En particulier, le DICRIM indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant à ces risques, notamment (en tant que de besoin) les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de réalisation du risque. Il comprend des cartes délimitant les sites sensibles.

Pour consulter et télécharger le DICRIM de Salies-de-Béarn, c'est par ici :



Le DICRIM est également disponible sur le site internet communal ainsi qu'en Mairie.

Tous acteurs de notre sécurité

Vous avez été nombreux à avoir participé au recensement des moyens privés diffusé en octobre dernier auprès de l'ensemble des foyers salisiens. Ils permettront, en cas de catastrophe majeure, de compléter et de renforcer les moyens communaux disponibles pour faire face à la crise.

Vous n'avez pas encore répondu et souhaitez participer à l'action collective ?

Il est encore temps en vous rendant sur le lien suivant :

https://urlz.fr/judp



Retrouvez des extraits du livret
"PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ"
sur les 2 pages suivantes

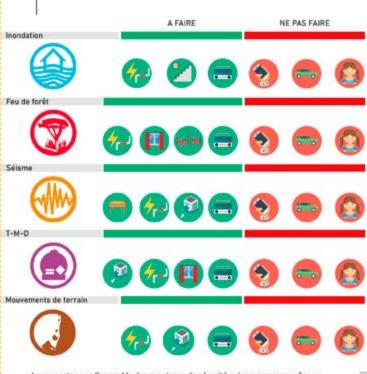
Édition 2022

P-F-M-S



8

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Je peux retrouver l'ensemble des consignes de sécurité qui me concerne grâce au DICRIM disponible en Mairie.

COMMENT S'ÉQUIPER ?

Faceaunesituation d'urgence, it est important Chaque famille doit disposer du minimum de pouvoir disposer de l'équipement nécessaire pour assurer son autonomie en constituer une tiste à mettre à jour, attendant le retour à la normale.

en fonction de ses besoins vitaux et se

Des ressources essentielles (nourriture, 3 jours minimum. Ainsi je dispose d'un sac eau, médicaments, etc.) sont importantes. Il (sport, valise) dans lequel je place l'essentiel faut les préparer, les stocker et les rendre accessibles rapidement lorsque l'événement survient.

Il faut ainsi être autonome pour une durée de et que place dans un endroit facile d'accès.



Emplacement du sac à dos d'urgence ;

Liste des différents équipements à préparer en avance ME SIGNALER Torche clignotante, lampe torche Gilet jaune Des bouteilles d'eau Aliments en conserve, fruits secs, etc. SUBVENIR AUX BESOINS VITAUX Couverts, ouvre-boite Aliments spécifiques (bébé, régime, etc.)



Il existe des consignes générales à respecter lorsqu'un événement survient sur ma commune. En me tenant informé des différents moyens d'alertes existants, je sais si je dois évacuer ou me mettre à l'abri dans un bâtiment.

Est -ce que je connais les différents moyens d'alerte de	ma commune ? Oul	Non
Sirène du Réseau National d'Alerte (RNA)		
Les sirènes «barrages» (corne de brume)		
Les automates d'appel		
Ensembles mobiles d'alerte (EMA)		
La radio		

LES PREMIERS SOINS	Trousse de premiers secours	0
	Photocopie des papiers administratifs (Carte d'ideolité, passeport, permis,etc.)	
ÉVACUER	Double des clés (damicile, vaiture, etc.)	8
	Un peu d'argent liquide	
RESTER	Radio à piles (+piles)	
	Brosse à dents, serviettes, autre produit (Couches, etc.)	_
CONFORT	Vêtements chauds	Alla
	Couverture de survie	
GARANTIR SON	Photocopie des contrats d'assurance (Multirisque, habitation, veiture, etc.)	3
INDEMNISATION	Appareil photo	
	Jeux (cartes, dominos, etc.)	
TEMPS LIBRE		
	Livres, revues, etc.	
	Téléphone portable + chargeur	ASD.
A LA DERNIÈRE	Médicaments spécifiques	(A) (B)

Papiers d'identité, chéquier, carte bleue





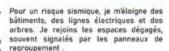
QUE DOIS-JE FAIRE ?

Comment choisir un endroit sûr pour mettre à l'abri ma famille ?

Selon le type d'événement je dois pouvoir mettre en sécurité ma famille :

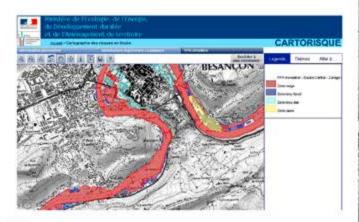
Pour le risque TMD, je choisis une pièce avec le minimum douvertures et proche des sanitaires. Avant de rejoindre ce lieu, je dois fermer les portes, les fenêtres et boucher les aérations et les ventilations.

Pour un risque inondation, je monte à l'étage le plus haut de mon domicile. Si je ne possède pas d'étage, je me rends chez mon voisin qui en possède un. Cet espace doit être accessible de l'intérieur comme de l'extérieur afin de faciliter l'intervention des secours.



Si je me trouve étoigné de mon domicile, je rentre dans le bâtiment le plus proche et je suis les consignes données par les autorités.

Je me renseigne auprès de ma mairie afin de connaître les différents lieux d'évacuation et les zones de regroupement établis par la collectivité. Pour finir, je n'hésite pas à me renseigner sur les zones inondables de ma commune via les sites existants.





PLANIFIER MON EVACUATION

EN CAS DE MISE A L'ABRI HORS DOMICILE

Face aux risques	Lieu(x) de mise à l'abri	Actions à réaliser	
		6	

EN CAS DE MISE A L'ABRI HORS DOMICILE

Face aux risques	Lieu(x) d'évacuation	Actions à réaliser	Itinéraire à emprunter

LE RETOUR A LA NORMALE

MON LOGEMENT



Je peux réintégrer mon logement uniquement avec l'approbation des autorités. Si je suis logé ailleurs qu'en centre d'hébergement, j'informe la municipalité de mon retour.

Si mon habitation est endommagée, je dois faire ma déclaration de sinistre auprès de mon assureur et attendre le passage ou l'autorisation de l'expert.

L'INDEMNISATION CATNAT

Après une catastrophe naturelle, je peux être indemnisé(e) par mon assurance uniquement si la commune est reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté ministériel. Dès lors, je me manifeste auprès du Maire afin qu'il puisse engager la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

En plus de cela, je déclare le sinistre à mon assureur. En attendant, jétablis la liste des dégâts subis.



LE PASSAGE DE L'EXPERT



Avant : Je peux aérer mon logement si ce dernier ne présente aucun risque. Je peux prendre des photos pour garder une trace de l'événement. Je peux aussi vérifier les stocks et faire une liste des pertes.

Après : Je nettoie mon habitation et, en fonction de l'événement, je pense à prendre des précautions (gants, etc.) Si je détecte des odeurs ou des animaux morts, jen informe la Mairie et je fais appel aux services spécifiques.



Je n'hésite pas à me renseigner auprès de la Réserve Communate de Sécurité Civile (RCSC) des informations complémentaires qui pourraient m'aider à mieux me préparer à la catastrophe et pourquoi pas, en faire partie !

LES NUMEROS UTILES

Je complète la liste des numéros ci-dessous et je les garde à proximité de mon téléphone fixe. Je peux aussi les enregistrer sur mon portable et celui de mes proches.

A AFFICHER SUR LE REFRIGERATEUR OU SUR TOUT AUTRE SUPPORT FACILEMENT CONSULTABLE

POMPIERS: 18 SAMU: 15 POLICE/GENDARME: 17

URGENCE: 112

Préfecture : 05 59 98 24 24

MAIRIE: 05 59 38 00 40

Urgence Gaz : 08 00 47 33 33

Urgence électricité: 09 72 67 50 64

Services des eaux : 05 81 91 35 00

Assurance & N* de contrat :

Famille:

Famille:

Famille:

Médecin de famille :

École des enfants

Hôpital :



SIMPLE, RAPIDE et EFFICACE : LES INFORMATIONS EN TEMPS REEL

Cette application gratuite permet à la Mairie de vous informer, en temps réel, d'une alerte ou du suivi d'une situation d'urgence. Pas besoin de nous communiquer votre mail ou numéro de téléphone, le fait de télécharger cette application sur votre téléphone portable et de choisir en favoris "Salies-de-Béarn" vous place automatiquement prioritaire pour recevoir les informations que nous souhaitons vous communiquer.

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, vous informer instantanément est pour nous une priorité. Cet outil est très efficace car nous pouvons toucher un maximum d'habitations dans un délai très court.

Plus de 900 familles salisiennes ont téléchargé PANNEAU POCKET, nous comptons sur vous pour les rejoindre.



Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application









Jo de Magneval, photographe, coorganisatrice de l'exposition INSIDE OUT

A partir du 15 juin, une série de portraits d'habitants du territoire sera exposée dans les rues de la commune. L'occasion de découvrir sa dynamique coorganisatrice, Jo de Magneval, nouvellement installée à Salies-de-Béarn.

Salies Mag: Jo de Magneval, qui êtes-vous?

Jo de Magneval: Je suis photographe, arrivée du Royaume-Uni. J'ai initialement déménagé à Salies-de-Béarn en 2017, de manière temporaire. Mais en janvier 2022, je m'y suis définitivement installée avec ma famille.

Quand, comment et par qui est né le concept du projet Inside Out ?

L'artiste français JR* a lancé le projet après avoir remporté le prix TED – issu de la conférence mondiale TED (Technology, Entertainment and Design) et décerné à un entrepreneur, innovateur ou artiste engagé pour changer le monde-.

Le concept est d'utiliser des portraits pour raconter aux gens des histoires et des actions se déroulant au sein de leurs communautés. Et qui leur tiennent à cœur. Un éventail de sujets sont concernés : la diversité, la communauté, le féminisme, le racisme, le changement climatique, l'éducation, les droits des enfants et l'art ne sont que quelques-uns d'entre eux. Les réalisations sont affichées dans des espaces extérieurs visibles du public. Il s'agit d'une initiative mondiale et vous pouvez voir toutes les différentes actions qui se déroulent sur le site web de Inside Out : www.insideoutproject.net.

Avec qui et pourquoi vous êtes-vous investie dans ce projet ?

C'est l'artiste locale Kate Sparrow qui m'a invitée à ce projet avec le souhait de mettre en valeur l'importance des communautés rurales. Kate est domiciliée à Laàs mais vivait précédemment à Hong Kong où elle a créé un projet Inside Out sur les réfugiés.

J'étais ravie qu'elle ait pensé à moi ; c'est super de travailler ensemble. Nous voulons utiliser ce projet pour rencontrer plus de gens au sein de nos communautés locales, pour pratiquer notre français et montrer à tous combien de personnes incroyables il faut pour rendre notre partie du monde pleine de vie!

Étant toutes deux originaires d'autres pays, nous voulions montrer à quel point une communauté peut avoir un impact, après avoir été accueillies si merveilleusement par les habitants d'ici.

Quand aura lieu l'exposition à Salies-de-Béarn ?

L'exposition sera présentée du 15 juin au 15 juillet 2023 dans les rues de la ville. Les photographies sont de grand format et nous les accrocherons dans les rues, à la mairie et le long de la rivière, créant une merveilleuse promenade à pied pour découvrir tous ces gens fantastiques.

Nous sommes en train de planifier les événements de lancement, alors restez à l'écoute pour plus d'informations à ce sujet !

Quelques mots pour conclure...

Nous sommes ravies de créer un projet aussi merveilleux, ici, à nos portes, de rassembler la communauté pour remercier publiquement celles et ceux qui se surpassent toujours pour leurs voisins, collègues et communauté.

Ce sera certainement une installation accrocheuse, qui, nous l'espérons, amènera également les gens du Béarn des Gaves à la découvrir davantage.

* De son véritable nom Jean-René, JR est un photographe urbain et street artiste. Il est connu pour ses projets engagés, tous plus monumentaux les uns que les autres, que ce soit par leurs démarches comme par leurs superficies.





Jo de Magneval (à gauche) et Kate Sparrow (à droite)

2023 : Salies célèbre Al Cartero...

À l'occasion du centenaire du décès du poète Al Cartero, les associations salisiennes ont concocté, tout au long de l'année, un programme d'événements pour lui rendre hommage.

Anagramme de Léonce Lacoarret (1861-1923), médecin ORL toulousain, Al-Cartero est l'auteur de poèmes, pièces et nouvelles rédigées en langued'oc.

Très attaché à Salies-de-Béarn, commune d'origine de sa mère, il y possédait une résidence avenue de Bayonne devenue "avenue Al-Cartero", où il composa la plupart de ses œuvres.

Décédé le 24 septembre 1923, les organisations culturelles locales ont souhaité honorer sa mémoire en cette année qui marque les 100 ans de sa disparition.





Eveniments 2023 /manifestations 2023

17/04 au 31/10 salle de la Mude Les Amis du vieux Salies mustra/ exposition Al Cartero lo mètge poèta (1861-1923)

28/04 cinéma le Saleys 20 H 30 Pic'sel Pic'sel fait son cinéma projeccion pèça Shuqueta / Al Cartero / projection de la pièce Chuquete

12/05 salle Jean Monnet 18 H 00 Companhia Lo Nau Eishamis e Lutz en camin avec la participation des élèves de l'école La Fontaine, de Notre Dame de l'Alliance et du collège Félix Pécaut

27/05 11 H 00 EHPAD Al Cartero

mesa en plaça bust Al Cartero EHPAD cantas Orfeon vin d'aunor/ installation buste Al Cartéro à l'EHPAD, chants avec l'Orphéon, vin d'honneur

27/05 18 H 00 salle de la Muda Les Amis du Vieux Salies inauguracion mustra Al Cartero, cantas dab Arraya e vin d'aunor / inauguration exposition Al Cartéro, chants avec Arraya et vin d'honneur

23/06 18 H 30 Le Moment Librairie Les Amis du Vieux Salies presentacion Revista Salièra especiau centenari e devisada Al Cartero e lo felibritge en Bearn

présentation Revista Salièra spéciale centenari et communication Al Cartéro et le félibrige en Béarn

25/06 10 H 00 collectif Lo Topin de Lenga vesita alcarteriana de Salias en occitan / Visite alcartérienne de Salies en occitan

12/07 en soirée Villa Molia et kiosque jardin public ceremonia navèra placa Al Cartero villà Molia e concèrt Harmonie-Choeur de sel / cérémonie nouvelle plaque Al Cartéro villa Molia et concert Harmonie-Choeur de sel

27/07 20 H 30 place de la Muda Les Amis du Vieux Salies las seradas de la Muda « peu torn d'Al Cartero »/ les soirées de la Muda « autour d'Al Cartéro »

21/08 au 08/09 Association des Commerçants et Artisans Salisiens -Amis du Vieux Salies

concors de poesias e copacap poetic / concours de poésies et énigme

22/09 20 H 30 Temple Les Pierres Lyriques Concèrt-lectura poèmas d'Al Cartero e repertòri musicau de la soa epòca / concert-lecture poèmes d'Al Cartéro et répertoire musical de son époque

14/10 de 17 H 00 à 23 H 00 cinéma Le Saleys Accents du Sud cinema occitan de uei / cinéma occitan d'aujourd'hui

23/10 au 04/11 Hall de la mairie Salies à peindre « Les pinceaux d'automne » les années folles Al Cartéro

Planning des manifestations



Toute l'année



Distributions et rencontres producteurs-consomm'acteurs

L'AMAP Salies (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne)

Tous les lundis à partir de 20h30 - Casino Hôtel du Parc

Concours de belote. Tous les participants récompensés.

Les Cartes salisiennes

Tous les 2èmes lundis du mois (Printemps-été) – jardin « Lo Casau ».

Atelier permaculture

Salies-de-Béarn en transition

Tous les mardis et jeudis, 14h00 à 17h00 - château de Mosqueros

Jeux de cartes

Le Club « L'Eau Vive »

Tous les jeudis - siège des « Restos du Cœur »

Permanence assistance aux plus démunis. Contact 06.66.07.29.46

Les Restos du Coeur

Tous les samedis, 11h00 à 17h00 - château de Mosqueros

Braderie

Le Club « L'Eau Vive »

Tous les jours – cinéma « Le Saleys », espace L.Basse-Cathalinat

Infos au 05.59.65.05.37 ou sur www.lesaleyscinema.fr

Association François Truffaut

Du lundi au vendredi - 2 av. Al Cartéro

Ateliers dessins, jeux, anglais, yoga, informatique, cuisine, soutien scolaire, "bien vieillir"

La Savoir Partagé - 05 59 38 37 01

Avril

Samedi 1er avril – Aire de Mosquéros

Qualification triplette sénior district Béarn et Soule

La Pétanque Salisienne

Vendredi 7 avril à 19h00 - Temple

Concert

Artistes au Chalet

Du 8 au 10 avril – VRAC - divers lieux de la commune

Festival Village Rencontre des Arts Contemporains.

Art en vrac - www.artenvrac.fr



Samedi 8 avril 10h30 - cinéma « Le Saleys »,
espace culturel Lucien Basse-Cathalinat
Conférence dans le cadre du festival VRAC : Sylvie
ANAHORY propose la découverte du tableau de Jan Van
EYCK intitulé « Les époux ARNOLDFINI ».
Entrée libre participation

Art en Loft

Mercredi 12 avril de 14h00 à 17h00 - Mosqueros

Jeux avec le ludotruck

Francas64

Samedi 15 avril – espace culturel L. Basse-Cathalinat

Concert de guitare donné par les étudiants du Pôle Sup de Bordeaux-Aquitaine dans le cadre de la 6ème édition du Festival International de guitare en Béarn

Les musicales de Lahontan

Dimanche 23 avril – salles Rotonde et Maurice Ravel,

espace culturel Lucien Basse-Cathalinat

Bal de danse en ligne - FA SI LA DANSER

Mai

Samedi 6 et dimanche 7 mai – quartier des Antys

Fête des Antys

Amicale laïque des Antys



8

Mercredi 10 mai de 14h00 à 17h00 - Mosqueros

Jeux avec le ludotruck

Francas64

Du 10 au 12 mai

Journées de l'Environnement

Commission municipale Cadre de vie en partenariat avec les associations locales

Dimanche 14 mai – places du Bayaà et de la Trompe

Vide-grenier

Salies à peindre

Samedi 20 mai à 19h00 – 8 rue de la Fontaine Salée

Concert Jeunes Talents. Sylvaine ROUVEYROL, professeur au conservatoire, présente une jeune hautboïste et une jeune saxophoniste, candidates au concours d'entrée à la carrière professionnelle. Tarifs 15€ et 5€ pour

Art en Loft

les - de 15 ans

Juin

Une journée en weekend - jardins d'Arc du Club

Concours Beursault

la Cie des Archers du sanglier

Du 15 juin au 15 juillet – dans les rues de Salies-de-Béarn

Exposition de portraits « Inside Out »,

projet artistique international créé par l'artiste JR. Inside Out, Jo de Magneval et Kate Sparrow

Dimanche 11 juin – Théâtre de verdure du Rooy

Fête de l'école et du Collège Notre Dame de l'Alliance

kcole et Collège Notre Dame de l'Alliance

Mercredi 14 juin de 14h00 à 17h00 - Mosquéros

Jeux avec le ludotruck

Francas64

Samedi 17 juin à 21h00 - Temple

Concert. Musique sacrée, une partie a cappella, certaines pièces accompagnées au piano et la « Jazz Mass Brevis de Will Todd » avec un trio de jazz

L'Ensemble Musical Contemporain

Dimanche 18 juin – espace culturel Lucien Basse-Cathalinat

Bal de danse en ligne

FA SI LA DANSER





Fête du Golf Club de Salies-de-Béarn. Animations toute la journée, compétition ouverte à tous les licenciés, initiation, repas champêtre

Golf Club de Salies-de-Béarn



Juillet

Du 15 juin au 15 juillet – dans les rues de Salies-de-Béarn

Exposition de portraits « Inside Out », projet artistique international créé par l'artiste JR

🞎 Inside Out, Jo de Magneval Photographie et Kate Sparrow Art Studio

Du 1er au 3 juillet - Hall Mairie et espace culturel L. Basse-Cathalinat

Festival des Arts du Verre en Béarn des Gaves. Gratuit.

Art en Loft

Mercredi 1er juillet de 14h00 à 17h00 - Mosqueros

Jeux avec le ludotruck

Francas64

Du 6 au 9 juillet

6ème Festival de Guitare en Béarn www.guitaresbearnfestival.com

Les musicales de Lahontan

Samedi 8 juillet à 20h30 – église Saint-Martin

Concert du quatuor Christema

Christema

Du 13 au 16 juillet – espace culturel L. Basse-Cathalinat, centre-ville

Concours de peinture et sculpture à ciel ouvert

Salies à peindre - www.saliesapeindre.com

Vendredi 14 juillet à 19h00 – place de la Mude

Concert d'été

Artistes au Chalet

Du 21 au 23 juillet

🚅 Festival Fête des sottises !

Lacaze aux sottises

C ULTURE - ANIMATIONS

Août



Du 4 au 6 août



Fêtes de Salies-de-Béarn

Comité des fêtes de Salies-de-Béarn

Samedi 5 août – aire de Mosqueros

Concours des Fêtes de la Ville en doublette

La Pétanque salisienne



Lundi 14 août - aire de Mosqueros

Concours départemental doublette

La Pétanque salisienne



Mardi 15 août - vieux Salies, centre-ville et hall de la Mairie



Les Métiers d'Antan. Métiers et savoir-faire mis en valeur



Les Métiers d'antan



Septembre



Du 7 au 10 septembre



Fête du Sel. Rendez-vous incontournable de toute une région fière de son sol, de ses traditions, de son sel. Elle fait revivre les costumes, la vie quotidienne et les gestes d'antan



La Jurade du Sel



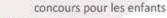
Du 16 au 17 septembre



Journées du patrimoine 2023



Samedi 16 septembre de 9h00 à 19h00 - Parc du Casino et parking Rassemblement de 120 voitures anciennes, de 1 500 miniatures, de motos Harley Davidson, initiation aux motos avec l'association Cap Sud, animation musicale, petite restauration,



Roulez-Rétro



Mercredi 20 septembre - Mosqueros



Journée Pétanque



Association sportive du Hameau Bellevue





Octobre



Du 9 au 13 octobre



Résidence de la compagnie « Les Grands Espaces »



Lacaze aux sottises



Samedi 21 octobre à 19h00 - Temple

Leonce Lacoarret dit « Al-Cartero »



Concert de la Toussaint. Proposé par Guillaume Vincent, pianiste international.

Tarif: 20€, tarif réduit:15€, - de 13 ans : gratuit



Artistes au Chalet



Du 23 octobre au 4 novembre - hall de la Mairie Pinceaux d'automne, sur le thème « Les Années Folles » pour commémorer le centenaire de la mort de







Novembre

Du 23 octobre au 4 novembre – hall de la Mairie

Pinceaux d'automne, sur le thème « Les Années Folles » pour commémorer le centenaire de la mort de Leonce Lacoarret dit « Al-Cartero »

Salies à peindre

Du 19 au 26 novembre - Mur à gauche de Bellevue

Challenge de la Ville

Cie des Archers du sanglier



Décembre



Vendredi 1er décembre – Salle Jean Monnet,



espace culturel Lucien Basse-Cathalinat Concert au profit du Téléthon 2023

Reflets2Chemins



Samedi 9 décembre – Place du Bayaà et hall de la Mairie

Marché de Noël

Les Métiers d'Antan



Samedi 9 décembre



Concert de Noël



II Momento Vocale



Dimanche 10 décembre

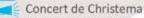


Foulées du Sanglier/ Challenge Matthieu Irigoin





Dimanche 10 décembre à 16h30 - Temple



Christema







Retrouvez le planning à jour des manifestations sur la page Facebook : salies-de-bearn/vie associative



www.salies-de-bearn.fr/ma-ville/vie-associative

...culture ... sports ... social ... enfance ... environnement ...

Actions, commémorations, réceptions, ...

Un semestre toujours sous le signe des rencontres et des échanges. Ces moments qui sont importants pour vous, le sont également pour nous.



Cérémonie des Voeux

Depuis 2020, en raison des contraintes sanitaires dues au COVID-19, ce rendez-vous incontournable entre l'ensemble des élus et les habitants de la commune n'avait pu avoir lieu. Enfin, le vendredi 6 janvier 2023, Monsieur le Maire Thierry Cabanne, accompagné des membres du conseil municipal, a présenté ses vœux à la population salisienne.

La soirée s'est déroulée en deux temps. Les adjoints ont rendu compte des actions menées au cours des derniers mois ainsi que de celles à venir, au moyen de la projection d'un film. Puis, Monsieur le Maire, dans son discours, a détaillé les projets phares de la commune pour l'année 2023. Il a, en particulier, abordé les prochains travaux dont la réfection du Jardin public, en soulignant son caractère environnemental, sa sécurité et sa mise en accessibilité pour tous : piétons, vélos, poussettes, PMR ... Un film en 3D permettent à chacun de visualiser le nouveau visage du jardin a été diffusé. Verre de l'amitié et galette des rois ont clôturé cette belle soirée.



Repas des "Anciens"

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de Salies-de-Béarn a organisé sa traditionnelle journée des "Anciens" le 6 décembre 2023.

Cette manifestation s'est tenue dans le nouvel espace culturel Lucien Basse-Cathalinat, dans les salles Rotonde-Ravel; le déjeuner festif a été agrémenté d'une animation musicale. Une journée qui s'est déroulée sous le signe de la bonne humeur et des sourires.

Rappel : cette journée est réservée aux administrés salisiens de plus de 65 ans (conditions d'âge à respecter même pour les couples).



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Monsieur le Maire, Thierry Cabanne, et son adjoint aux cérémonies officielles, François Minart ont présidé ce 11 novembre, la cérémonie au monument aux morts de Salies-de-Béarn devant un large public venu rendre hommage aux soldats morts pour la France en ce 104e anniversaire de l'armistice de la Première guerre mondiale en 1918. Une grande émotion a étreint l'assemblée lors de la lecture, par les enfants, d'une lettre écrite sur le front par un poilu à ses parents. Après le dépôt des gerbes, le message ministériel, les chants par le chœur d'hommes -l'Orphéon- et la prestation de l'Harmonie de Salies-de-Béarn, La cérémonie a été suivie du "verre de l'amitié" en Mairie.

Noces d'Or et de Diamant

Des couples en Or et en Diamant à l'honneur ce 18 février 2023. Samedi matin, dans la salle des mariages de la mairie, en accueillant 4 couples salisiens fêtant leurs noces de Diamant (60 ans de mariage) et leurs noces d'Or (50 ans), Monsieur le Maire, Thierry Cabanne, n'a pas caché son plaisir de célébrer ces anniversaires.

Noces de Diamant :

Jeanine et Robert Nouqué (25 janvier 1963)

Jeanine et Jean-Louis Bordenave (1er septembre 1962)

Noces d'Or :

Marie-France et Louis Guillen (16 décembre 1972)

Hilda et Jean Frédéric Watkins (31 juillet 1972)

Accompagné de plusieurs élus, il a appelé ses administrés, couple par couple. Comme en 1972 ou en 1963 et en 1962, leur acte de mariage a été lu, en présence de leurs enfants, petits-enfants et amis venus partager ce moment d'émotion et de bonheur!

L'édile a clôturé la cérémonie par la remise de bouquets de fleurs et de paniers garnis avec la promesse d'un prochain rendez-vous.





Mobilisés pour "Octobre rose"

En 2022, la commune a répondu présente pour participer à l'action "Octobre rose". Durant tout le mois, les évènements se sont parés de rose : le Forum des associations le 1er octobre, le Festival de l'humour du 7 au 9 octobre , une conférence/débat salle Jean Monnet sur la prévention le 21 octobre, la participation de clubs sportifs salisiens dont le club de basket lors d'un match ainsi que les Pumb'Ass du club de rugby. Bref une belle mobilisation et surtout un beau résultat car le lundi 13 février 2023, en Mairie, l'association Marche et Santé, Evelyne Recapet, conseillère municipale et Jean-Michel Omnès, délégué à la culture et aux associations, ont ainsi remis un chèque de 2426,40 € à la Ligue contre le Cancer du 64 représentée par Anne Marie Peene et Mathilde Le Saint.

Une première réussie pour la commune grâce à la mobilisation de tous. Des fonds qui financeront des actions de soutien aux personnes malades et accompagnants du département.

Le rendez-vous sera reconduit cette année. Une commission extra municipale sera créée pour l'organisation des différentes actions lors du mois d'octobre 2023.

Si vous souhaitez vous impliquer, n'hésitez pas à contacter Jean-Michel Omnès via le standard de la mairie 05 59 38 00 40





MARCHE ROSE

La première marche « ROSE » au profit de la lutte contre le

cancer du sein, organisée conjointement par la municipalité et l'association Marche et Santé, a rassemblé 250 marcheurs le dimanche 23 octobre 2022.

Tous les participants ont été enchantés par le parcours qui leur a été proposé en passant sur les hauteurs de la cité du sel.

Ils ont pu compter sur l'ASS Basket, les services techniques et les élus de la commune ainsi que sur les bénévoles présents. Les fonds collectés ont été intégralement reversés à la Ligue contre le Cancer. Des échanges et des discussions ont eu lieu afin de montrer l'importance de se sentir concerné par cette marche rose.

À cette occasion, des tee-shirts ont été offerts par la mairie.



SALIES AU COEUR



« O Temps, suspends ton vol... » *

Le temps s'est-il arrêté à Salies depuis 3 ans ? Les mois passent, passent, et rien ne bouge ou presque.

Ah si pardon! 480 000 euros** pour refaire un parking déjà existant et fonctionnel!

Avant de relooker un parking, il faudrait déjà le remplir. Il suffit de se balader dans nos ruelles pour s'apercevoir que notre cité a surtout besoin d'une volonté de redynamisation.

Malgré l'engagement des acteurs de notre commune (commerçants, artisans, entreprises, associations), nous ne pouvons que constater un manque d'ambition flagrant de la majorité en place.

Pourtant les infrastructures sont présentes, refaites à neuf mais sous-utilisées. Dommage d'inaugurer ces installations en grandes pompes (en omettant d'ailleurs de citer M. Serre-Cousiné – ce qui n'a pas manqué de choquer nombre d'entre vous) et de ne pas les mettre à disposition!

Et n'oublions pas les 960 000 €** pour refaire le jardin public ! Un montant démesuré dans le contexte économique actuel.

Vous êtes nombreux à nous parler des problèmes d'accessibilité dans notre commune, de l'état des trottoirs qui se dégradent, du manque d'entretien de nos quartiers malgré les efforts des employés communaux.

Les priorités ne semblent pas être les mêmes pour tout le monde, nous le regrettons.

Mais nous savons que vous n'êtes pas dupes. Soyez assurés de notre détermination et de notre volonté à vous informer et à porter votre voix sur tous les sujets qui vous préoccupent. La limite des 350 mots qui nous sont accordés ici ne nous permet pas de tous les aborder.

Depuis 3 ans, un constat s'impose : manque total de concertation, volonté évidente d'éviter les débats en s'octroyant notamment des délégations financières démesurées (400 000 € de droit de décision sans avoir à consulter le Conseil Municipal). Et pourtant aucune situation d'urgence ou de crise ne justifie un tel pouvoir.

Alors une question se pose : 3 ans, pour quoi faire ?

Dernière minute : Confirmation de la démolition du mini-golf du Jardin Public (coût de l'opération environ 2 500 euros HT.)

- *A. De Lamartine
- ** Budget prévisionnel hors subvention

ENSEMBLE POUR DEMAIN-AMASSAS PER DOMAN



Ce numéro de Salies-Mag fait la part belle au jardin public. On aurait pu attendre de la majorité en place des réunions d'échanges pour présenter aux Salisiens.ne.s ce projet important pour la vie de la cité et la prise en compte de leurs observations.

Au lieu de cette approche, le maire a décidé de réunir sa garde rapprochée sans respect des institutions démocratiques et de décider pour l'ensemble de la population: le jardin public, c'est SON projet! Il existe déjà des commissions municipales et il aurait aussi pu constituer un comité consultatif comme le lui autorise le règlement interne du conseil municipal pour aménager en concertation. Mais fi de tout ça!

Pour la gestion des déchets - votre abonnement de la poubelle noire qui augmente cette année alors que vos ordures diminuent -, il tape en touche et repasse la patate chaude à la Communauté de communes. Des pistes sont à explorer mais ce ne sont pas SES idées. Cette attitude est révélatrice du mode de communication: MOI, MON équipe et le reste du monde ... Mais peu d'éléments sont actifs dans cette équipe: il y a les "sachants" et les autres qui se contentent de suivre et ne s'investissent pas assez dans leur mandat. Venez assister aux réunions du Conseil municipal pour le vérifier ou retrouvez nos compte-rendus sur notre site.

Notre tribune d'expression libre est toujours rejetée en bas de l'avant-dernière page de ce magazine tout à la gloire des réalisations du maire.

Le maire ne favorise pas la liberté d'opinion, combinaison de la liberté d'expression et de la liberté d'information: cette chronique est limitée à 2200 caractères - la quatrième en 3 ans ! -, quant aux informations, il faut les quémander ou se débrouiller. Doit-on retenir que le maire ne veut pas d'expression de pouvoir citoyen ?

Ensemble pour demain - Amassas per doman est une minorité municipale de propositions et vous pouvez compter sur nous pour porter avec force et sincérité vos attentes et vos aspirations. Vous voulez développer des initiatives alternatives ? Vous avez envie de mutualiser vos idées ? Vous souhaitez échanger sur des thématiques citoyennes ou nous rencontrer ? Nos rendez-vous mensuels sur: www.ensembleamassas.org

TOUS POUR SALIES



Chères Salisiennes, chers Salisiens,

En 2020, lors de la campagne électorale nous avons promis de vous tenir au courant des avancées du projet de mise en sécurité de la ville de Salies-de-Béarn vis-à-vis du risque inondation. L'étude hydraulique commanditée par le SIGOM en 2019 (Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, de Mauléon et de leurs affluents) pour comprendre le fonctionnement du bassin versant du Saleys et faire des propositions d'aménagement pour lutter contre ces inondations est parvenue à ses conclusions en décembre 2022. Le bureau d'étude Artélia, dans son rapport, préconise :

- La mise en place de batardeaux et de clapets anti-retour sur le Saleys en traverse de ville;
- La réalisation d'un bassin écrêteur de crue en amont de l'Hôpital d'Orion.

Vous noterez que ces recommandations, issues d'une étude de trois ans, sont identiques à celles préconisées lors de notre campagne.

Alors, pourquoi toujours pas de batardeaux et de clapets, nous direz-vous ?

La règlementation nous empêche de le faire pour le moment. En effet ces dispositifs sont assimilables à un système d'endiguement de la ville. Or un tel dispositif n'est pas permis sans une autorisation de l'État. Celle-ci ne pourra intervenir qu'après avoir justifié par d'autres études (encore!) que les murs existants pourront supporter les batardeaux et que ceux-ci n'aggraveront pas l'inondation sur d'autres parties de la ville... autrement dit, malheureusement, ce n'est pas pour tout de suite, mais nous ne baissons pas les bras.

Concernant le bassin écrêteur, deux sites possibles d'implantation ont été identifiés. L'année 2023 permettra de réaliser des études topographiques et géotechniques complémentaires pour vérifier la capacité réelle de rétention et la compatibilité du sol pour réaliser cet ouvrage.

En conclusion, les solutions techniques existent mais les études et démarches administratives sont longues (cela aussi nous l'avions dit) et nous continuerons à vous tenir au courant des avancées du dossier.

Bien amicalement, L'équipe Tous pour Salies



DÉCÈS

AGUIRRE Firmin, 12/08/2022

ARTIGUENAVE Pierre, 09/10/2022

BAILLET Etienne, Joseph, 20/02/2023

BARBOTIN épouse PITOR Dominique, Jeanne, 01/09/2022

BARUCQ Gilbert, André, 24/12/2022

BATISSE Daniel, 13/10/2022

BOURDÈRES épouse MOUSQUÈS-CABANOT Claudine, 23/10/2022

BOURDÈRE Jeanne, Marie, 24/09/2022

CADAUGADE épouse GAHAT Maria, Marcelle, 22/01/2023

CAGNARD épouse FICHAUX Henriette, Marcelle, 11/12/2022

CAPDOUZE épouse NICOLAS Colette, Georgette, 13/11/2022

CAPDOUZE Philippe, 01/01/2023

CAZENAVE épouse POUSTIS Marie, Amélie, 21/07/2022

CHABANAT Michel, Jean, 11/12/2022

CHOURAKI André, Marcel, , 13/02/2023

CONGOSTE épouse TAUZIN Marie, Eugénie, 15/09/2022

COUSSIRAT-BOURG Robert, Georges, 19/10/2022

CROSNIER épouse THOMAS Andrée, Henriette, 19/02/2023

CURUTCHET Jean, Marie, 04/07/2022

DABBADIE Michel, 30/12/2022

DEBAT épouse MAHÉ Paule, 18/12/2022

DEFLANDRE Frédéric, Gérard, 17/02/2023

DÉTRIE épouse KRAZER Ariette, Andrée, 23/06/2022

DIZABO Jacques, 07/09/2022

DOMENECH épouse REBOUL Joaquina, 22/02/2023

DRÈGE Mireille, 19/02/2023

DUBREUIL Gilles, 26/01/2023

DUPEYROUX épouse DESSARPS Marie-Thérèse, 13/01/2023

DUMERC épouse BERGEROT Catherine, Marguerite, 30/10/2022

EMEL Alain, René, 21/01/2023

FONTÉS épouse PRÉJAN Ghislaine, Marie, 23/10/2022

GALÉA Laurent, Henri, 17/07/2022

GIRARDON épouse DUROSOY Paule, Marie, 07/09/2022

HAGET épouse CHEVERRY Gracie, 03/08/2022

INNOCENTE épouse PAUTRAT Riquetta, 03/12/2022

LABASTIE Louis, Roger, 17/01/2023

LABAT épouse SAINT-MACARY Eveline, 30/09/2022

LAGOURGUE épouse IRIGOIN Jacqueline, 15/07/2022

LANSALOT épouse CHAGUE Raymonde, Marie, 26/01/2023

LANTIAT Jeanne, Paule, 10/01/2023

LARIBLE Jean-Claude, Michel, 13/10/2022

LAULHÉ Martin, 23/12/2022

LAYET épouse MAUSSANG Albertine, Lucienne, 15/09/2022

LEGROS Alain, François, 26/09/2022

LEMBEZAT épouse DUMAS Marie, Maria, 13/02/2023

MARGONTY Jack, 04/02/2023

MARSAS Kléber, Pierre, 06/11/2022

MOUFFLET Jean, Claude, 29/11/2022

NAEGELIN épouse MABON Léone, Juliette, 25/07/2022

NAVARLAS épouse HAMOIR Isabelle, 20/07/2022

OLHASQUE André, 09/01/2023

PALLARUELO épouse LAVIELLE Françoise, Jeanne, 26/08/2022

PARROT Jean-Marc, Georges, 06/02/2023

PASCAL D'AUDAUX épouse AMADINE-LESCAR Berthe, 10/12/2022

PASCOUAU Robert, Emile, 28/01/2023

PÉDESERT épouse BÉNÉGUI Georgette, 04/11/2022

PÉDESERT épouse FAUCOULANCHE Odette, 21/01/2023

PEYROUX épouse PASCAL Jacqueline, Marie, 20/08/2022

PONS épouse ALBERTI Frédérique, 10/10/2022

POTIRON Henri, 28/10/2022

RAGUSA épouse LLORENS Joséphine, Anna 02/01/2023

ROSSÉ René, Michel, 30/10/2022

ROUANET épouse PHALIPPOU Odette, Marie-Thérèse, 27/06/2022

SANZ épouse REVOREDO Charlotte, Marie, 17/10/2022

SARRAILH Jean, Rémy, 14/07/2022

SAULE Marcel, Etienne, 30/11/2022

SKORA Zbigniew, 06/02/2023

SOGAARD ANDERSEN Lilian, 08/09/2022

VAN DIONANT Ginette, 04/02/2023

VAUTHIER Alain, Gilbert, 09/10/2022

VIALARD épouse VILLAINE Jacqueline, Marguerite, 11/01/2023

ATOUILLANT Philippe et MONTANÉ Angélique, 20/08/2022

DARRACO Vincent et LUCA Magdalena-Constanta, 24/09/2022

CHAVES Benoît et KASZUBOWSKI Marion, 02/07/2022

DUFAU Cédric et ETCHEBERRY Alexia, 27/08/2022

LEPRETRE Lucas et COUSSEAU Aude, 06/08/2022

ONILLON Loic et PUSSACQ Jean-Claude, 23/08/2022

VIGNA épouse NOGUÈS Alberte, Léone, 13/09/2022

VILLETTE Georges, Paul, 15/12/2022

WLODARCZYK épouse INNOCENTE Irène, 06/07/2022

PACS

VERGERON Fabien et MARTOCQ Anaïs, 07/07/2022 DURAND Jérôme et MIR Florence, 31/01/2023

NAISSANCES

ARANGOÏS Noé, Antony, 30/07/2022
CARASEL Ayline, Lara, 21/07/2022
FERREIRA Estelle, Reine, 25/07/2022
HUJDUS Paul, Jean 09/09/2022
MAUNY Marie, 13/11/2022
THOMACHOT-BESSIN Charli, Maxime, 09/11/2022

THOMACHOT-BESSIN Gaëlle, Audrey, 09/11/2022





Documents d'identité : le service revient en mairie !

La mairie de Salies-de-Béarn est nouvellement équipée pour la délivrance des titres d'identité.

Courant avril, la mairie de Salies-de-Béarn vous accueillera uniquement sur rendez-vous* pour le dépôt/remise des demandes de passeport et de carte nationale d'identité, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, muni obligatoirement de la pré-demande complétée et imprimée ou du numéro de pré-demande.

Le service sera ouvert 4 demi-journées par semaine pour les dépôts et retraits des titres d'identité.

"La réservation se fait directement en ligne, via la plateforme « RendezVousOnLine» : https://rendezvousonline.fr ou https://passeport.ants.gouv.fr Aucun rendez-vous ne sera pris par téléphone

Vous pouvez prendre connaissance des pièces nécessaires à votre demande en consultant : :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358.

Pour constituer votre dossier de carte d'identité ou de passeport, veuillez compléter et imprimer la pré-demande sur le site : https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire.

Si vous avez besoin d'un accompagnement pour accomplir cette démarche, veuillez prendre rendez-vous auprès de :



« France Services » - Pôle Social chemin Bellecave 64270 Salies-de-Béarn 05.59.38.31.08.

- L'intéressé, qu'il soit majeur ou mineur, doit obligatoirement être présent au moment du dépôt du dossier. La personne mineure doit être accompagnée du représentant légal.
- En cas de divorce, tutelle, curatelle, le jugement intégral original devra être présenté.
- En cas de séparation des parents, le jugement du juge aux affaires familiales doit être fourni. Si aucun jugement n'a été prononcé ou si les parents se sont organisés à l'amiable, une attestation sur l'honneur (précisant les modalités de garde), signée des deux parents, devra être transmise, accompagnée de la copie de la CNI du parent absent.
- En cas de garde alternée, un justificatif de domicile pour les deux parents doit être fourni ainsi que la photocopie de la carte d'identité du parent absent lors du rendez-vous.

Pour vous rendre à votre rendez-vous, ne pas oublier votre pré-demande imprimée et non signée (ou le numéro de votre pré-demande) et toutes les pièces justificatives.



Mémo dépôt et retrait titre d'identité

- Je prends rendez-vous en me connectant à :
 https://rendezvousonline.fr ou
 https://nasseport.ants.gouy.fr
- J'effectue ma pré-demande en me connectant à : https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire depuis mon domicile ou je prends rendez-vous auprès de France services pour effectuer la démarche (05.59.38.31.08). Elle doit être faite moins de 5 mois avant mon rendez-vous en mairie.
- 3 Je l'imprime ou je conserve le numéro de ma pré-demande
- 4 Je collecte l'ensemble des pièces justificatives originales selon ma situation familiale : je vérifie en me connectant à :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/ N358

- Je me rends au rendez-vous en mairie avec :
 - ma pré-demande non signée ou son numéro
 - mes pièces justificatives
- Le jour du rendez-vous, l'ensemble des pièces et mes empreintes digitales seront scannées
- Dès établissement des titres, je reçois un SMS
- Je prends rendez-vous en me connectant à : https://rendezvousonline.fr/ pour retirer mon titre d'identité

Rappel

- le dépôt et la remise des titres d'identité ne se font que sur rendez-vous
- tout dossier incomplet ne sera pas traité et nécessitera une nouvelle prise de rendez-vous

